



UD FO 77

Union Départementale Force Ouvrière de Seine et Marne

Résolution de la CE de l'UD-FO 77 du 18 décembre 2020 adoptée à l'unanimité

La CE de l'Union Départementale Force Ouvrière de Seine et Marne réunie en visioconférence le 18 décembre 2020 constate que gouvernement et patronat font payer aux salariés les conséquences de la crise sanitaire

- Par le chômage partiel amputant les salaires de 16%, (beaucoup plus avec la perte des primes)
- Par la multiplication des licenciements et des PSE (4 fois plus de PSE dans les 9 premiers mois de 2020 que durant toute l'année 2019). Il est annoncé que ce sera pire en 2021,
- Par le blocage des salaires, des pensions et des minima sociaux.

De plus le gouvernement annonce la reprise de la réforme des retraites et de l'assurance chômage. Le ministre de l'économie ne cache pas que ces « réformes » ont pour but de rembourser une dette contractée pour verser des milliards aux patrons.

Dans cette situation, la CE de l'UD-FO 77 se félicite de voir les salariés faire valoir leurs revendications par la grève comme la semaine dernière à la raffinerie de Grandpuits.

La CE de l'UD-FO 77 constate que le gouvernement, par des projets de loi et décrets attentatoires aux libertés syndicales et démocratiques, tente d'empêcher et de criminaliser grèves et manifestations :

- Projet de loi sur la « sécurité globale » (suppression de tout contrôle de la police, surveillance des manifestations par des drones, renforcement des pouvoirs des polices municipales et des sociétés privées de sécurité...) condamnée unanimement par la CE confédérale,
- Décrets relatifs à la sécurité intérieure généralisant le fichage des citoyens et en particulier des militants syndicalistes... décrets dont la Confédération demande le retrait.
- Dispositions des textes sur l'urgence sanitaire contraires à la liberté syndicale et restreignant les moyens de fonctionnement et d'action des syndicats.

A l'heure où la plupart des partis politiques sont entrés en campagne électorale pour les élections présidentielles de 2022, l'UD-FO 77 rappelle le vieux slogan de la confédération : FO, un syndicat, pas un parti. L'UD-FO 77 repoussera toutes les tentatives d'instrumentalisation d'où qu'elles viennent et continuera en toute circonstance à mettre en avant le cahier de revendications :

- Indemnisation à 100% du chômage partiel.
- Arrêt des licenciements et des suppressions de postes.
- Augmentation générale des salaires, des pensions et des minima sociaux.
- Retrait total de la loi sur la « sécurité globale » et des décrets « relatifs à la sécurité intérieure » et des dispositions antisyndicales des ordonnances sur l'urgence sanitaire.
- Retrait définitif de la réforme des retraites et de l'assurance chômage.
- Application de toutes les mesures sanitaires nécessaires à la protection des salariés.
- Rétablissements des CHSCT avec toutes leurs prérogatives...
- Arrêt de la destruction orchestrée de la Sécurité Sociale et retour à ses missions premières.

L'UD-FO 77 apporte son soutien à tous ses syndicats engagés dans l'action revendicative pour la défense des droits des salariés et des libertés individuelles et collectives.

Dans la situation difficile à laquelle sont confrontés tous les salariés, plus que jamais l'unité de l'organisation est nécessaire. L'heure est à serrer les rangs.

L'UD-FO 77 appelle les salariés de Seine et Marne à renforcer les syndicats FO dans les entreprises et les services du département.